

Attestation de publication

organisme

Organisme annonceur :	Commune de Hourtin		
Identité utilisateur :	Patricia RICHARD		
Coordonnées de l'organisme :	Place de l'Eglise - BP 26 33990 HOURTIN		
Tél :	0556732843	Fax :	0556732844
Email :	prichard@mairie-hourtin.fr		

Objet du marché

Travaux vrd futur college

Avis de publicité

Type de procédure :	Proc.Adapt.	Date mise en ligne :	19/12/2011
Référence organisme :	non renseigné	Date limite de candidature :	
ID Dematis :	174014	Date limite de remise des offres :	23/01/2012 à 16 h 30
Réception électronique :	Non Activée		

Si vous avez chargé un dossier de consultation, ci-dessous se trouve la liste des fichiers:

Pas de règlement et de dossier de consultation.

Dematis certifie que la publication du présent objet a bien été faite sur le(s) site(s) du réseau e-marchespublics.com et qu'elle a bien été transmise de façon simultanée aux supports indiqués ci-dessous :

Support de publications sélectionnés	Références annonces	Date de parution
LE MONITEUR	Annonce envoyée et reçue	Non fournie
www.e-marchespublics.com	174014	19/12/2011
http://mairie-hourtin.e-marchespublics.com	174014	19/12/2011

Réseau e-marchespublics: 223 408 visites/mois - 620 062 135 alertes appels d'offres - 5 395 457 dossiers téléchargés.

Fait à Paris , le **19/12/2011**

Dematis - 30 boulevard Voltaire - 75011 Paris - Tel : 01 72 36 55 48

<http://www.e-marchespublics.com>

Département de publication :
33

Départements de rappel :
40, 47, 16

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
COMMUNE DE HOURTIN

Correspondant : Madame cathy belarde, Place de l'église - bp 26, 33990 Hourtin, tél : 0556732843, fax : 0556732844, courriel :
prichard@mairie-hourtin.fr, adresse internet : <http://www.hourtin-medoc.com/fr/>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :
Travaux vrd futur college

Type de marché de travaux :
exécution

CPV :
• Objet principal : 45000000

Lieu d'exécution :
Futur collège, 33990 Hourtin

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :
L'appel d'offres est soumis aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

La maîtrise d'oeuvre est assurée par :

Servicad ingénieurs conseils
17 rue du commandant charcot
33290 blanquefort

Tél. 05.56.16.20.63 fax. 05.56.16.27.17

Il n'est pas prévu une décomposition en tranches.

Les travaux sont répartis en 1 lot.

Les variantes sont autorisées, cependant le candidat doit répondre obligatoirement à la solution de base, sous peine d'élimination. De ce fait, il devra, pour sa variante, produire un acte d'engagement, ainsi qu'un bpu particuliers.

Le délai d'exécution des travaux est fixé à quatre (4) mois, dans le cadre de l'acte d'engagement. Cette période inclut les congés payés. La période de préparation est fixée à quinze (15) jours et n'entre pas dans le délai d'exécution.

Le dossier de consultation est composé des documents suivants :

-règlement de consultation (r.c.)

-acte d'engagement (a.e.) et ses annexes

-cahier des clauses administratives particulières (c.c.a.p.)

-cahier des clauses techniques particulières assorti des documents (c.c.t.p.) ci-après :

- plans généraux et plans de détail :

Plan topographique, vue en plan, plan de réseaux projetés, plan de nivellement

- bordereau des prix unitaires (b.p.u.)

- détail quantitatif estimatif (d.q.e.)

Négociation :

En application de l'article 28 du cmp concernant la procédure adaptée, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment le prix.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestation divisée en lot : non

Cautionnement et garanties exigés :

Une retenue de garantie de cinq pour cent (5 %) est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements.

Par dérogation à l'article 4.2 du c.c.a.g., elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

Cette garantie ou cette caution doit être constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle l'entrepreneur titulaire ou le mandataire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte. La garantie ou caution est fournie par le mandataire pour le montant total du marché. En cas d'avenant, elle doit être complétée dans les mêmes conditions.

Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée dans ce délai, la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire du marché a la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou, si le pouvoir adjudicateur ne s'y oppose pas, une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie. Toutefois, cette garantie à première demande ou cette caution personnelle et solidaire est constituée pour le montant total du marché y compris les avenants. Les montants prélevés au titre de la retenue de garantie sont reversés au titulaire après constitution de la garantie de substitution.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours maximum à compter de la date de réception chez le maître d'oeuvre de la pièce de dépense.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les opérateurs économiques répondront seuls, en groupement solidaire ou en groupement conjoint.

Ils pourront répondre aux lots, en agissant en qualité de candidats individuels ou de membres d'un groupe.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (*déclaration à produire en annexe du formulaire.*

- *Formulaire DC1 , Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.*

- *Formulaire DC2 , Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.*

- *Formulaire DC3 , Acte d'engagement.*

- *Formulaire DC4 , Déclaration de sous-traitance.*

- *S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.*

- *Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.*

- *Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.*

Autres renseignements demandés :

- *Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.*
- *- une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle (civile et décennale) en cours de validité avec mention manuscrite de conformité des documents aux originaux (pour chaque entreprise du groupement) pourra être jointe.*

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure :

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

23/01/2012 16:30

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Transmission par voie non dématérialisée

Les offres devront parvenir par pli recommandé avec avis de réception postale à l'adresse suivante:

Monsieur le maire
Commune de Hourtin

Place de l'église - bp 26
33990 hourtin

Ou devront être remises contre récépissé à la mairie

Une enveloppe extérieure comportant le nom et l'adresse de l'expéditeur devra porter la mention :

Procédure adaptée
Travaux de vrd pour le futur collègue

'ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis'

Seuls seront ouverts les plis reçus dans les conditions prévues ci-dessus et dans les délais impartis.

Les offres devront comprendre obligatoirement l'ensemble des pièces demandées dans le règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication :
19/12/2011

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Commune de hourtin, Correspondant : , Place de l'église - bp 26, 33990 Hourtin, tél : 0556732843, fax : 0556732844, courriel : cbelarde@mairie-hourtin.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Nom de l'organisme : Servicad ingénieurs conseils, Correspondant : , 17 rue du commandant charcot, 33290 Blanquefort, tél : 0556162063, fax : 0556162717

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents :

Le dossier de consultation des entreprises est disponible sur simple demande par courriel marches@mairie-hourtin.fr ou fax au 05 56 73 28 44.

Le dossier est également téléchargeable gratuitement sur www.e-marchespublics.com. En cas de difficulté lors du téléchargement, merci de contacter e-marchespublics.com au 01 72 36 55 48.

Les candidats qui le souhaitent peuvent obtenir l'ensemble du dossier de consultation des entreprises sous forme papier auprès de la mipp (24 quai wilson 33130 begles, 05 56 85 65 00 de 8h à 12h et 13h30 à 18h contre paiement des frais de reprographie. Le chèque devra être libellé à l'ordre du trésor public.

Instance chargée des procédures de recours :

Nom de l'organisme : Tribunal administratif de bordeaux, 9 rue tastet
bp947

, 33000 Bordeaux, tél : 0556993800, fax : 0556243903, courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>